

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Juillet 2015

L'an deux mille quinze, le 3 Juillet à 20 H 45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Étaient présents : Jacques GILLES, Véronique CAPARD, Jean Luc FOSSEY Adjoints
Mesdames BORDIER, FOUGERES,
Messieurs HENRY, HOYER, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Madame SEITE et CROS GIMBERT
Monsieur Gérard ROUSSEAU,

Madame Lucie FOUGERES est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

PARC DES BUTTEREAUX

Monsieur le maire expose que la procédure nécessite l'établissement d'une demande de permis d'aménager. Il propose de confier cette mission au Cabinet N I S qui a établi l'avant projet pour un prix de 7.400 Euros.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et Mr le Maire est autorisé à signer la convention correspondante

DEFENSE INCENDIE

Monsieur le maire rappelle la construction d'une nouvelle canalisation d'adduction d'eau potable le long du chemin des Humières. En son temps le SDIS avait indiqué les points qu'il était nécessaire d'installer 6 poteaux incendie plus 1 en limite communale avec Gonnevillle sur Honfleur.

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec le Syndicat d'Eau de Cresseveuille pour prendre en charge les 6,5 poteaux pour un montant de 9.159,46 Euros. TTC.

ECOLE : fixation des tarifs au 1^{er} Septembre

46 enfants sont attendus à la rentrée et les deux enseignants ont indiqué qu'ils souhaitent rester.

Après échanges de vue les tarifs sont fixés comme suit :

Repas 3,57 euros

Garderie Périscolaire 1,05 euros la vacation

JE

JLF

HC

Subventions 2015

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

- CCAS 3.000 Euros
- Resto du coeur 150 Euros

CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Monsieur GILLES, Adjoint informe le Conseil que les contraintes relatives à l'usage des pesticides pour assurer le désherbage deviennent de plus en plus contraignantes. De plus la situation de notre commune (à proximité des périmètres de protection des sources de Cresseveuille) empêche dorénavant les traitements dans le cimetière et le long des caniveaux du bourg.

Devant cette situation il y a lieu de trouver d'autres méthodes de désherbage et propose donc de signer directement le niveau 3 de la charte bas normande d'entretien des espaces publics. Ce niveau s'intitule « ne plus traiter chimiquement » et prévoit les engagements suivants

- 1- ne plus utiliser ou faire utiliser de produits phytosanitaires sur le territoire de la commune .
- 2- à sensibiliser la population pour l'inciter à ne plus utiliser non plus de produits phytosanitaires
- 3- à enregistrer les interventions d'entretien
- 4- à assister à une journée de démonstration de techniques alternatives

En contrepartie la FREDON apporte une aide technique et le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau apportent un appui financier.

Après échanges de vue les Conseillers Municipaux acceptent cette charte et autorisent le Maire à la signer.

TRAVAUX CHEMIN DES PARQUETS

Monsieur GILLES rappelle le projet de réfection du Chemin des Parquets (Sud) qui a fait l'objet d'une Dotation d'Equipement des Territoires ruraux.

Après échanges de vue la proposition de TPA est retenue pour un montant de

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait un bref résumé des rapports de la Communauté de Communes relatifs aux déchets ménagers et au Service Public d'assainissement non collectif et indique que l'intégralité de ces documents sont disponibles en mairie et sur le site internet de la CCPH.

Monsieur le Maire informe le Conseil des propositions de l'Etat concernant les communes nouvelles et de l'intérêt financier qui en résulte.






Un échange de vue à lieu sur les différentes possibilités avec des communes voisines...

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23 Heures 45 minutes

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Lucie FOUGERES

LE MAIRE
Jean-Marie DELAMARE

P/S JLF
VC JLF
N3

NOMS DES PRESENTS	SIGNATURES	POUVOIRS
DELAMARE Jean-Marie		
GILLES Jacques		
CAPARD Véronique		
FOSSEY Jean-Luc		
BORDIER Marie-Hélène		
CROS-GIMBERT Florence		
FOUGERES Lucie		
HENRY Eric		
HOYER Jean-Pierre		
SEÏTE Brigitte		
ROUSSEAU Gérard		